

Élections au CNU

Association pour la Qualité de la Science française (QSF)

Section 21 – Collège B

QSF, association créée en 1982, **s'est donné pour mission de défendre et de promouvoir la liberté, l'inventivité et la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche en France**, conditions du progrès de la science, de la croissance de l'économie et du développement de la vie culturelle. Mise au service de l'université et située en dehors de toute attache politique ou syndicale, **QSF milite pour que les évaluations et les décisions scientifiques soient fondées uniquement sur des critères de qualité scientifique**. Notre liste se veut par conséquent représentative de toutes les disciplines regroupées au sein de la 21^e section du Cnu. Elle est composée de membres expérimentés et de collègues plus jeunes soucieux de défendre par un engagement critique, dans la justice et l'équité, les valeurs et les critères scientifiques au sein de l'université française.

Les engagements fondamentaux de QSF

QSF s'engage à défendre le statut d'enseignant chercheur à l'heure où l'évaluation des carrières devient une mission effective du CNU, ce qui implique de défendre l'emploi d'enseignant chercheur auprès de nos tutelles, à un moment où les suppressions de postes portent gravement atteinte à la qualité du service public d'enseignement supérieur.

QSF s'engage à veiller aux principes d'équité et d'intégrité pour l'ensemble des missions qui nous seront confiées par l'application de principes équitables et de critères d'impartialité préalablement définis et si possible quantifiables.

QSF s'engage à promouvoir une évaluation qualitative, plutôt que quantitative, pour les qualifications, les promotions, l'attribution de la PEDR et le suivi des carrières, cela consiste en particulier à donner, dans ces évaluations, la primauté aux critères scientifiques – la valorisation prioritaire des activités administratives, qui doivent par ailleurs être mieux prises en compte dans les services des enseignants-chercheurs, incombant aux universités notamment en matière de promotion

QSF s'engage à établir des comptes rendus réguliers de nos activités, et entre autres, de rendre publics chaque année les résultats des campagnes d'attribution de CRCT et de la PEDR.

Nous travaillerons dans un esprit de justice et d'ouverture, propice à des choix équitables, sans favoriser quiconque en raison de son appartenance politique ou syndicale.

Les propositions de QSF pour réformer le CNU

QSF souhaite que les sections du CNU soient autorisées à faire appel à des compétences extérieures pour une phase de pré-évaluations afin de pouvoir sélectionner les évaluateurs le plus compétents et exempts de tout conflit d'intérêt, eu égard à la nature de chaque dossier. **Les membres des sections, tous élus, seraient donc en charge du choix des pairs chargés des différents rapports** et formeraient une instance de vérification ou d'appel en cas de jugement discordant.

QSF souhaite lutter contre les risques de localisme qui nuisent au renouvellement des personnels au sein des universités et au principe d'égalité devant les concours. QSF propose l'interdiction de recruter un candidat « local », en prévoyant par exemple une barrière de trois ou quatre ans, qui permettrait de tenir compte des spécificités disciplinaires tout en créant les conditions d'un recrutement impartial. **QSF propose également que des incitations financières soient prévues pour favoriser la mobilité** des docteurs et des maîtres de conférences en fonction dans des universités éloignées de leur lieu de résidence.

QSF souhaite harmoniser le suivi des carrières des enseignants-chercheurs sur le principe de la nécessité d'une instance nationale, pour éviter les dérives du localisme, les conflits d'intérêts et les risques de divergence de carrière. Pour ces raisons, **QSF propose que le CNU soit le lieu unique d'attribution des promotions et des CRCT dont le nombre reste trop faible, de même que l'attribution de la PEDR** soit confiée exclusivement au CNU et que la répartition des trois catégories puisse varier selon les années et les dossiers.

Le CNU, lieu d'évaluation indispensable, est un observatoire privilégié des parcours des universitaires et de la production scientifique dans un ensemble de disciplines donné. Il peut donc également être un lieu de valorisation de la recherche et des missions des enseignants-chercheurs.

Ajoutons enfin que notre liste présentée aux élections du collège B de la section 21 au Cnu a été composée dans un souci de représentativité à la fois disciplinaire et géographique. Nous vous proposons une liste réellement indépendante et collégiale. Notre exigence de qualité n'est pas juste un slogan : nos élus veilleront à l'excellence et à la diversité de l'enseignement supérieur et de la recherche en France.

www.qsf.fr